

ARNAS LE MAG

MAI 2018 / N° 4

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES



**Un carnaval
haut en couleurs !
p.2-3**



1 2 Les conscrites du club Gym détente et le groupe au grand complet.

3 La chorale Chant'Arnas dirigée par Caroline Coquant lors de son concert de Noël.

4 5 Les jeunes Arnassiens qui fréquentent le centre aéré communal ont participé au défilé de carnaval dans les rues de Villefranche.

6 7 Des Arnassiens honorés et un public nombreux à l'occasion des vœux de la municipalité, en janvier dernier.

8 Les boulistes de la Grange Perret ont honoré leurs conscrits.

9 Lors de la semaine nationale du compostage, les élus ont visité la plateforme de l'Ave Maria.

10 Les membres du club de l'Amitié en croisière sur le canal de Bourgogne.



11 Les patineurs de l'UPA préparent activement leur gala de juin.

12 13 14 15 16 Comme chaque année, les enfants de l'école ont défilé dans les rues du village, à l'occasion de Carnaval.

17 18 La 2^e édition de la chasse aux œufs du CMJ a été particulièrement réussie.

19 Le club de l'Amitié a fêté ses conscrits

20 La journée de nettoyage de la commune a permis le ramassage de plus de 500 kg de déchets divers !



6

ARNAS, VIE MUNICIPALE

- Bloc-notes 6
- Toute l'actualité de la commune sur www.arnas.fr 6
- Coup d'œil sur le budget 2017 6
- Le CMJ, de la chasse aux œufs à l'installation de boîtes à lire 7
- État-civil : naissances, mariages, décès en 2017 8
- Perspectives d'évolution de l'habitat et des écoles 10
- Balade urbaine à la rencontre des habitants de la Croix-Fleurie 10



11

ARNAS, PLUS SÛRE

- Des radars pédagogiques, pour la sécurité de tous 11
- La mutuelle intercommunale a d'emblée trouvé son public 11
- Une formation à l'usage des défibrillateurs 12
- Quel comportement adopter en cas de problèmes de santé ? 12



14

ARNAS DEMAIN

- Jardiner au naturel, c'est possible 14
- Machines à moteurs, feux de jardin : la réglementation 15
- Préservons les abeilles ! 16
- Ne jetez pas vos bouchons en plastique ! 17
- Pourquoi éteindre l'éclairage public une partie de la nuit ? 17



18

ARNAS ACTIVE

- Le gros œuvre de la médiathèque en cours d'achèvement 18
- Les logements de l'OPAC inaugurés 18
- L'Espace Grange du Moulin doté de locaux de rangement 19
- La route de Champburcy réaménagée 19



20

ARNAS ÉDUCATIVE

- Retour à la semaine de 4 jours, à la rentrée 2018 20
- Un Relais d'Assistants Maternelles pour quoi faire ? 21



22

ARNAS ATTENTIVE

- Une association pour vaincre l'obésité 22



23

ARNAS SPORTIVE

- L'actualité des centres équestres 23
- Arnas Shamrock : le club qui monte 23



24

ARNAS DYNAMIQUE

- Débuts réussis pour le Comité des fêtes 24
- La vie des associations 24



28

ARNAS CULTURE

- Le salon du livre change de date 28
- Arnas 2.0 : an 4 28
- Festiplanètes : des arts pour parler des sciences 29
- Le printemps des cimetières 29
- L'équipe du CCAB en mouvement ! 29

ARNAS DANS L'AGGLO

30

ÉDITO DU MAIRE



Michel Romanet-Chancrin
Maire d'Arnas

Avec le printemps, arrive un temps fort de la vie municipale. C'est en effet au début de cette saison que le Conseil Municipal procède au bilan des comptes de l'année précédente et approuve son budget de l'année.

Vous trouverez dans ce numéro d'Arnas Le Mag', les grandes lignes des finances 2017 et vous verrez que, même si le niveau de service proposé à la population croit, nos finances restent bien maîtrisées. 2018 devrait être une année de stabilité : pas de forte évolution des investissements ou de nos dépenses de fonctionnement et stabilisation des prélèvements opérés par l'État. Une seule inquiétude pour votre équipe municipale : les modalités de compensation de la suppression graduelle de la taxe d'habitation ...

Est-ce aussi le printemps qui veut ça ? Ce numéro a une forte composante « développement durable ». Cette année encore, la matinée de nettoyage citoyenne a contribué à la propreté de notre commune qui est notre affaire à tous. Notre mutuelle communale continue à faire de nouveaux adeptes, de même que les pratiques de « jardinage au naturel ». Et puis, mesure favorable à nos finances et à la nature, à compter du 1^{er} juin, nous rejoindrons les nombreuses communes « responsables » qui pratiquent déjà l'extinction de l'éclairage public, au cœur de la nuit.

Et bien sûr, comme à l'habitude, dans ce 4^{ème} numéro d'Arnas Le Mag', vous trouverez toujours autant de conseils et d'informations sur votre village et la façon dont vous le faites vivre !

Et bien sûr, comme à l'habitude, dans ce 4^{ème} numéro d'Arnas Le Mag', vous trouverez toujours autant de conseils et d'informations sur votre village et la façon dont vous le faites vivre !

Je vous en souhaite une bonne lecture !

Faites-nous part de vos remarques via notre site internet www.mairie-arnas.fr, rubrique « Contactez-nous » ou en envoyant un mail à communication@mairie-arnas.fr





ARNAS, VIE MUNICIPALE

Bloc-notes

MAI

- Mardi 8 :** Commémoration de l'armistice de 1945
- Dimanche 13 :** Printemps des cimetières
- Mercredi 16 :** Rencontre inter-générationnelle de l'UPA
- Week-end du 19 et 20 :** Concours d'attelage du « 4 pattes club »
- Du 19 au 21 :** Sortie de Pentecôte d'Arnas Plein Air à Buis les Baronnies
- Dimanche 27 :** Vente de produits réunionnais des classes en 1

JUIN

- Du vend. 1^{er} au dim. 3 :** CSO du Golden Rocks Jump
- Samedi 16 :** Gala de l'UPA
- Dimanche 17 :**
 - Sortie pique-nique d'Arnas Plein Air à Trades
 - Brocante du Comité des fêtes
- Dimanche 24 :** Concours d'obéissance du « 4 pattes club »
- Vendredi 22 :** Kermesse du Sou des Écoles
- Samedi 23 :** Fête de la Musique

JUILLET

- Dimanche 1^{er} :**
 - Vente de brachets de poulets de classes en 7
 - Concert de Chant'Arnas
- Samedi 14 :** Fête Nationale et repas champêtre
- Jeudi 19 :** Conférence Festiplanètes
- Dimanche 15 :** Grand Prix d'Arnas - Boule de la Grange Perret

Toute l'actualité de la commune sur www.arnas.fr



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur le site internet : www.arnas.fr. Régulièrement mis à jour, il est conçu pour répondre à vos attentes 24h/24.

Vous y découvrirez, au travers des différentes rubriques, notre commune et ses services, les démarches administratives, l'action municipale, les activités associatives et les diverses manifestations, des idées de sortie avec des liens vers tous les partenaires culturels et de loisirs du secteur : office du tourisme, musées, cinémas, théâtre, CCAB, etc...

Cet outil de communication est aussi au service des responsables des associations culturelles et sportives, afin de mieux faire connaître leurs activités et contribuer à la réussite de leurs manifestations.

N'hésitez pas à nous faire part de vos informations, vos remarques ou suggestions en utilisant le formulaire de contact du site internet ou à l'adresse suivante : communication@mairie-arnas.fr

Le CMJ, de la chasse aux œufs à l'installation de boîtes à lire



Avec une équipe forte de 22 membres, le Conseil Municipal des Jeunes a poursuivi ses travaux, en compagnie des élues référentes que sont **Françoise Chollat, adjointe, Annick Longvert, Laurence Mermet, Fabienne David et Valérie Opinel, conseillères municipales.**

Pour sa deuxième année d'existence, la chasse aux œufs a connu un magnifique succès, avec une nouveauté très appréciée, la pêche aux canards dans le bassin du jardin de la mairie.



La somme de 428 € a été récoltée au bénéfice du Centre Communal d'Action Sociale de la commune. Un grand merci est adressé à ces jeunes qui s'investissent pleinement dans les projets qu'ils initient, dans l'intérêt du plus grand nombre.

Ils vont maintenant se consacrer au projet de création de boîtes à lire, aidé en cela par **Michel Brachet**, un Arnassien qui mettra à leur service ses compétences en matière de menuiserie.

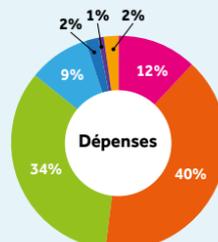
Coup d'œil sur le budget 2017

Pour l'année 2017, comme pour 2016, les taux des taxes ménage n'ont pas été modifiés : 8,78 % pour la taxe d'habitation, 16,40 % pour la taxe sur le foncier bâti et 23,88 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

Le total des recettes de fonctionnement de la commune s'élève à 3 468 404 €. Les dépenses de fonctionnement sont essentiellement des charges générales et des charges salariales, pour un montant total de 2 655 032 €.

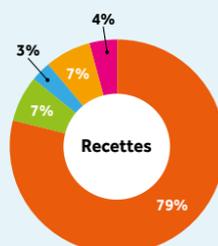
Dépenses de fonctionnement

- Charges générales
- Charges de personnel et indemnités élus
- Charges d'éclairage public
- Reversement fiscalité
- Subventions versées
- Service incendie
- Divers (opérations d'ordre)



Recettes de fonctionnement

- Produits des services
- Taxes
- Dotations de l'État et autres collectivités
- Locations immobilières
- Produits de cession d'immobilisation, produits financiers et opérations d'ordre



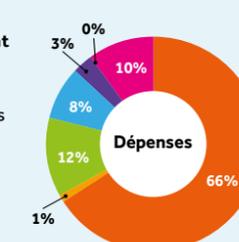
Les principales dépenses d'investissement de 2017 ont été :

- Les travaux de voirie : 529 365 €;
- Les travaux dans les bâtiments : 94 866 €
- La restructuration de la médiathèque : 50 945 €
- L'acquisition de matériel : 78 276 €
- Les études d'urbanisme : 5 847 €
- L'informatique : 25 350 €
- Les autres dépenses : 360 €

Le montant total des dépenses d'investissement en 2017 s'est élevé à 801 259 €. Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 764 821 €.

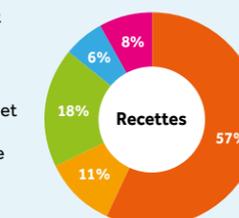
Dépenses d'investissement

- Travaux de voirie
- Études d'urbanisme
- Travaux dans les bâtiments
- Médiathèque
- Informatique
- Autres dépenses
- Achat matériel et mobilier



Recettes d'investissement

- Excédents de fonctionnement
- Subventions reçues
- Divers (opérations d'ordre et amortissement)
- Fonds de compensation de la TVA
- Taxe d'urbanisme



Bloc-notes



- Samedi 21 :** Concours sociétaires - Boule de la Grange Perret

AOÛT

- Lundi 6 :** Coupe de la Société Boule de la Grange Perret
- Du jeudi 9 au dimanche 12 :** CSI du domaine de Champburcy

SEPTEMBRE

- Samedi 1^{er} :** Forum des associations
- Mardi 11 :** Repas des Anciens
- Dimanche 16 :** Sortie Patrimoine Arnas Plein Air
- Jeudi 20 :** Challenge Degout Boule de la Grange Perret

OCTOBRE

- Samedi 6 :** Concert d'ECCE Musica

NOVEMBRE

- Du vend. 2 au dim. 4 :** 4^e Festival Arnas 2.0, art et numérique
- Samedi 10 :** Concert Gospel du Comité des fêtes
- Dimanche 11 :** Commémoration de l'armistice de 1918

DÉCEMBRE

- Samedi 15 :** 5^e Salon des livres en Beaujolais



Naissances, mariages et décès en 2017

Naissances

11/05/17	DIMO NOULA Serena, Jeanat
18/05/17	AUTEXIER Léa, Bérénice, Lise
25/05/17	MEZIANE Abdulkader
02/06/17	CARTON LAHSINI Méliã
18/06/17	ROSANT Nolan, Antoine
19/06/17	ARDIET Calvin, Albert
22/06/17	MABILE Andréas, Régis
24/06/17	CHARLEUX CLAVEL Maïa
28/06/17	ALMERAS Rosie, Christiane
13/07/17	RIOCREUX Antoine
18/07/17	PERROUD Ornella
03/08/17	ERDOGAN Hamza
04/08/17	ABDELLI PIN Aïssa, Bachir
22/08/17	BERRABHA Dania, Amani
24/08/17	GANZ Rafael, Marek, Bernard
24/08/17	BOISSEAU LOPES Valentin
26/08/17	BAPTISTA Adélia
01/09/17	MEDDOUR Nassim
04/09/17	FERREN Gaspard, Jean
17/09/17	KARABAG Selim, Hamza
19/09/17	BENASSI Ethan, Alexandre, Anthony
21/09/17	ANDRZEJEWSKI Zoé, Marie, Sarah
22/10/17	TROUVÉ Chloé, Gabrielle, Blanche
27/10/17	LENKA Jayan
28/10/17	KUS Sena
01/11/17	AHMADI Adib
18/11/17	PERRIN Clayton
24/11/17	FERRI Nina-Kira, Sylvie, Angellina
27/11/17	BOUTON Maëlyã, Jeanne
05/12/17	MANIN Antone, Lisandro
15/12/17	BALLY-BERARD Augustin, Jacques, Jean
17/12/17	RINAUDO Charlie
22/12/17	LAGOUTTE Soan, Lucas, Maël
24/12/17	CHAVY Tom, Milan, Lucien



Mariages

HADDAR Medhi	GUEBLI Nawel	18/02/17
SOULIER Cédric	NOËL Alexandra	15/04/17
COMBET Julien	LABELLE Sabrina	27/05/17
CORBERAN Julien	AYMAIN Jessica	27/05/17
JANDARD Thierry	TRICOCHÉ Nelly	03/06/17
LEMESLE Laurent	GOUSSET Angélique	24/06/17
TISSEUR Axel	JAMET Mathilde	01/07/17
SALUS Thierry	ROBBINS Gemma	26/08/17
LIVA Romain	BARDOU Stéphanie	09/09/17
TOUAMA Souleyman	BOUHAMADI Anissa	09/09/17
GÜRBÜZ Samet	AKYUREK Neslihan	19/09/17
BERTONI Guilaïn	STASIK Monika	23/09/17
BEILLARD Marc	BENBAGDAD Sabrina	30/09/17
FERREIRA Jean-Marc	TRICOU Marie-Théophile	30/09/17
PEULET Michel	CORNOUILLER Gisèle	07/10/17
ABDOULI François	BRIGUET Aude	17/10/17
ROUMEAS Eloïc	WENZEL Émilie	04/11/17
de LATTRE Bastien	JOURDAN Ariane	04/11/17
LEBLANC Frédéric	ALBERTIER Mélanie	18/11/17
LHOTE William	SANLAVILLE Élodie	02/12/17

Décès

BRUCHON Fernande, Yvonne - Veuve GAUDET	08/01/17	SPIRE Albane, Marie - Veuve LANIER	07/07/17
DONGUY Maryse, Aimée - Veuve CADOZ	24/01/17	ARSEGUEL Bernard, Louis	19/07/17
CATHALY Roger, Louis	25/01/17	GRENIER Louise, Renée	04/08/17
AKIN Ali	03/02/17	ALLEGATIERE Eliane, Marie, Louise - Veuve PHILIPPE	08/08/17
MENDEZ Catherine - Veuve DAHOUE	12/02/17	DUTEL Hélène, Jeannine - Veuve DESSERT	19/08/17
ECHAILLER Yvonne - Veuve DUBOIS	18/02/17	KOCH Suzanne, Mauricette, Antoinette - Vve. DESSAIGNÉS	09/09/17
BRIEZ Céline, Florence	27/02/17	QUENTIN Renée, Madeleine, Jeanne - Veuve BOUHA	21/09/17
MAUREL Thierry, Jean, François, Dominique	06/03/17	VICERAT Marie, Jeannine - Veuve BONIFACE	09/10/17
MONTROCHER Michel, Louis, Marius	22/03/17	BRIGUET Aude, Emilie, Souad - épouse ABDOULI	18/10/17
RAIMONDI Rosine - Veuve MONTEMURRO	24/03/17	POYET Paulette - Veuve DANJEAN	22/10/17
HUGUIN Daniel, Antoine	28/03/17	GIARDINO-VITRI Renée, Paulette - Veuve ARNAUD	24/10/17
CHAMPSEIX Marthe, Rachel - Veuve COGNO	30/03/17	AVERLY Jeannine - épouse PICARD	02/11/17
ZANETTI Joséphine, Libera - Veuve LEGAT	30/03/17	GOJJAT Georges, Marc	02/11/17
BALIARDA-CODINA Cipriano	29/04/17	ESCARLAT Monique, Marcelle, Janine	03/11/17
MENDEZ Antoine	11/05/17	MAT Patrick	04/11/17
KANINKA Franck, Charles, Sébastien	13/05/17	PARDON Antoine, Marius	07/11/17
GILLET Roger, Antoine	27/05/17	SOULIER Odette - Veuve MULLER	29/11/17
SCHMITT Germaine, Ernestine - Veuve BLOND	04/06/17	CROZIER Danièle, Georgette, Emilienne	03/12/17
BINARD Rolande, Josette - Veuve BOURDIN	22/06/17	PICARD Jeanne - Veuve PONTIUS	03/12/17
JAQUIER Romuald, Gérard	03/07/17	PORRECA Giuseppe	17/12/17
CLAUDET Hubert	05/07/17	DUCLOCHER Clémence - Veuve PATISSIER	22/12/17
DUCHAMP Julienne, Fanny, Marie - Veuve PASSOT	06/07/17	LEALI Lucette, Marie, Antoinette - Veuve BORDAS	26/12/17



●●● À noter !

Perspectives d'évolution de l'habitat et des écoles

Dans les prochaines années, du fait de l'attractivité de notre commune et des créations d'emplois à venir dans le cadre du projet «Ile Porte» le nombre de familles habitant Arnas va augmenter. Cet accroissement de la population nécessitera des équipements adaptés.

La capacité de nos écoles, en particulier, pourrait rapidement s'avérer insuffisante. Or, leur situation, enserrées dans le tissu urbain, pourrait rendre inenvisageable leur densification sur le site actuel.

Dans le même temps, afin de mettre fin à l'éirement du bourg et d'en renforcer la centralité, le futur développement de l'habitat pourrait s'effectuer dans son prolongement nord. Ce nouvel ensemble, proche des équipements sportifs et en lien avec le site de l'Ile Porte pourrait accueillir une nouvelle école.

Privilégiant les opérations d'urbanisme maîtrisées, la municipalité a lancé des études sur ces deux secteurs (écoles et nord du bourg). Elles pourraient déboucher sur la création d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) multi-sites.

Dès qu'elles seront connues, leurs conclusions vous seront présentées en réunion publique.



Balade urbaine à la rencontre des habitants de la Croix-Fleurie



Après une première rencontre des élus avec les habitants du quartier du Pré du Moulin, une seconde « balade urbaine » a eu lieu, le samedi 21 avril, dans le quartier de la Croix-Fleurie.

En compagnie de Valérie Opinel, élue référente du quartier, de René Boncompain, adjoint en charge de l'urbanisme, de Daniel Demare, adjoint en charge de la voirie et de la sécurité, de Patrick Boiraud, adjoint en charge de la communication et des affaires sociales, de Janine Meaudre, adjointe, chargée de la valorisation de la commune, Michel Romanet-Chancrin, maire, est allé à la rencontre des habitants de ce quartier pour discuter des aménagements de proximité qu'ils souhaiteraient voir opérés sur leur quartier : panneau d'information, installation de poubelles, entretien de l'espace public, vitesse des véhicules, ramassage des ordures ménagères, etc.

Pour les élus, ces rencontres sont riches de propositions et témoignent de l'intérêt du dialogue citoyen. Elles sont le moyen de se rendre compte de ce qui va et de ce qui ne va pas et d'ajuster l'action des services de la commune, au plus près des besoins de ses administrés.

Une initiative de terrain qui a mobilisé une trentaine d'habitants du quartier, manifestement satisfaits de voir leurs élus se préoccuper des conditions de vie dans leur secteur. Pour eux, "c'est une bonne initiative, si elle est suivie d'effets".

Tout n'est pas du ressort de la commune, comme l'a indiqué le maire, mais le maximum sera fait pour que des solutions soient apportées aux différents problèmes soulevés.



Des radars pédagogiques, pour la sécurité de tous



En plus des deux radars pédagogiques installés aux entrées du bourg, la commune a fait l'acquisition d'un troisième appareil, mobile celui-là. « Nous le changerons de place tous les deux mois, pour contrôler les secteurs où la vitesse semble excessive. » explique Daniel Demare, adjoint au maire.

Outil préventif, ce type de radar permet également d'établir des statistiques (vitesse moyenne, nombre de véhicules...), permettant ainsi aux élus de prendre les mesures adéquates dans les quartiers effectivement concernés (signalétique, aménagements de la chaussée incitant au ralentissement...).

« Les données que nous collectons, sont très intéressantes. Elles nous seront très utiles pour orienter notre réflexion afin d'améliorer encore la sécurité. », poursuit l' élu.

C'est dans une démarche globale de sécurité routière, que la municipalité a décidé de se doter de ces outils qui informent les conducteurs sur la vitesse à laquelle ils roulent et les alertent sur un éventuel dépassement de la vitesse autorisée. Ces radars ne verbalisent pas. Ils ne flashent pas non plus. L'objectif de ces appareils est de faire prendre conscience aux automobilistes de la



« Nous privilégions la prévention et nous voulons inciter les gens à être acteurs de leur propre sécurité. »

vitesse réelle et parfois excessive à laquelle ils traversent la commune.

« Nous privilégions la prévention et nous voulons inciter les gens à être acteurs de leur propre sécurité. » souligne l'adjoint à la sécurité.



Sensibiliser et responsabiliser plutôt que verbaliser, la sécurité est l'affaire de tous !



La mutuelle intercommunale a d'emblée trouvé son public



Très attendue des habitants, la mutuelle intercommunale «Entre Saône et Beaujolais» proposée par Solimut Mutuelle de France, a d'emblée trouvé son public

Au 10 janvier 2018, ce ne sont pas moins de 247 contrats qui avaient été souscrits par des habitants de l'une des dix communes partenaires.

Rappelons que les 15.000 habitants du secteur, ainsi que les personnes y travaillant peuvent ainsi bénéficier d'une mutuelle solidaire à des tarifs négociés pour permettre un accès aux soins à tous.

Prochaine permanence à Arnas

Jeudi 7 juin, de 9h00 à 12h30, en mairie

Il est également possible de se rendre à l'une des permanences prévues dans les neuf autres communes partenaires. (Calendrier téléchargeable sur le site www.arnas.fr)

Trois réunions publiques

seront proposées pour informer les habitants et prévoir les éventuelles souscriptions pour l'année 2019.

- Arnas, vendredi 8 juin, à 18h30, salle Gauguin
- Jassans, vendredi 15 juin, à 18h30
- Blacé, vendredi 6 juillet, à 18h.

●●● À noter !

Une formation à l'usage des défibrillateurs



Si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque soudain, la mise en œuvre immédiate de la chaîne de survie, grâce à votre action et à l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE), fait passer les chances de survie immédiate de 4 % à 40 %. Chaque minute gagnée dans la mise en place d'un DAE peut augmenter de 10 % les chances de survie de la victime.

Depuis 2007, les défibrillateurs automatisés externes sont utilisables par les personnes qui ne sont pas professionnelles de santé ou des secours, ce qui signifie que tout citoyen peut s'en saisir le mettre en œuvre face à un arrêt cardiaque.

La manipulation de cet appareil ne nécessite pas de grandes connaissances. Il guide les utilisateurs en donnant des instructions vocales à travers les étapes simples de la défibrillation. Il est, néanmoins, recommandé, de suivre une formation complète, afin d'acquérir certains réflexes et le minimum de culture secouriste nécessaire à une bonne prise en charge de la victime.

Actuellement, un DAE a été installé au complexe Grange du Moulin, à l'entrée de la salle Gauguin.

Une douzaine de personnes, élus, membres du comité de pilotage de l'Agenda 21, ont participé à une formation à l'utilisation de ce matériel d'urgence.

Quels comportements adopter en cas de problèmes de santé ?

Le jour

En semaine de 8h à 20h et le samedi matin : Contactez en priorité votre médecin traitant.

La journée, seulement en cas d'urgence, appelez le 15.



La nuit et le week-end

Le soir à partir de 20h, le samedi après-midi, le dimanche et jours fériés

Vous avez un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux.

La nuit et le week-end, ne vous déplacez pas aux urgences, appelez le 15 !

En fonction de votre état de santé, un médecin :

- vous donnera les conseils nécessaires,
- vous orientera vers la maison médicale de garde ou programmera une visite à domicile,
- en cas d'urgence, il vous dirigera vers un service d'urgence ou organisera l'intervention d'une équipe adaptée.

Dans quel cas appeler le 15 ?



Pour une urgence :

Infarctus, douleur thoracique, détresse respiratoire, AVC, malaise, fracture...



Pour un conseil médical ou accéder à la maison médicale de garde

En dehors de l'ouverture des cabinets médicaux.



La nuit, les week-ends et les jours fériés, on peut appeler le 15 même si ce n'est pas une urgence.

Au téléphone, un médecin de permanence de soins peut délivrer des conseils médicaux, vous orienter vers un médecin de garde, un service d'urgence ou déclencher l'intervention des secours.

Les appels d'urgence, c'est pour l'urgence !

Chaque appel injustifié retarde le secours à une personne en détresse.

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24, mais trop d'abus persistent et mobilisent les équipes de secours pour des motifs ne revêtant pas de caractère urgent ni de détresse vitale. Au niveau national, on estime que, dans plus de 30% des cas, la réponse apportée consiste uniquement en une information ou un conseil médical.



À consommer avec modération

MAISON MÉDICALE DE GARDE



Cette maison médicale de garde a été créée pour soulager les Urgences de l'hôpital.

Elle remplace l'ancienne garde des médecins

de ville et accueille les patients de Villefranche, Arnas, Gleizé et Limas qui ont besoin d'une simple consultation médicale (sans analyse, ni radio, ni suture) et ne peuvent attendre le lendemain pour voir leur médecin traitant.

Les patients doivent obligatoirement téléphoner au préalable aux heures d'ouverture.

Pour toute consultation, il faut penser à apporter, l'ordonnance en cours, le carnet de santé des enfants, chèques ou espèces pour régler la consultation (pas de carte bancaire), la carte vitale et l'attestation de Sécurité sociale pour être remboursé rapidement.

MAISON MÉDICALE DE GARDE

114 rue de Belleville
69400 Villefranche/Saône
☎ 04 74 62 15 15

HORAIRES

En semaine : de 20 h à minuit
Samedi : de 12 h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8 h à minuit

PHARMACIES DE GARDE

Il n'y a plus de diffusion de liste afin de sécuriser et d'optimiser l'information, et seul le 3237 est consultable, aussi bien par les services d'urgences, de police que par les usagers. Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, appelez le 3237 (0,34€ la minute, depuis un poste fixe) ou consultez le site www.3237.fr

ATTENTION : Les pharmacies assurent uniquement le service des urgences. L'honoraire perçu est de : 8€ par ordonnance, la nuit, de 20h à 8h ; 5€ par ordonnance, les dimanches et jours fériés, de 8h à 20h.

URGENCES DE L'HÔPITAL



Le service des Urgences fonctionne 24h/24 et 7j/7.

Il est destiné aux patients dont l'état de santé demande une intervention médicale et/ou chirurgicale immédiate.

Situé au sein d'un plateau technique, en relation directe avec les services medicotechniques, radiologie, laboratoire, bloc opératoire et réanimation, le service des Urgences prend en charge plus de 30 000 passages / an.

HÔPITAL DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Plateau d'Ouilly Gleizé
BP 436 - 69655 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
☎ 04 74 09 29 29 (Standard)

URGENCES DE LA POLYCLINIQUE DU BEAUJOLAIS



Le service des Urgences fonctionne 24h/24 et 7j/7.

En fonction du diagnostic, vous êtes pris en charge sur place ou réorienté(e) vers un médecin spécialiste ou une autre structure telle, par exemple, la Maison Médicale de Garde de Villefranche-sur-Saône, si la pathologie présentée ne nécessite pas d'examen paraclinique ou relève d'une consultation en cabinet médical.

POLYCLINIQUE DU BEAUJOLAIS

120, Ancienne Route de Beaujeu
69400 ARNAS
☎ 04 74 65 66 30 (Urgences)

Jardiner au naturel, c'est possible !

Dans le cadre du contrat de rivière, la commune d'Arnas, en partenariat avec le SMRB (Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais) a organisé, le 23 Mars dernier, une conférence sur le thème du jardinage au naturel.

Gilles Leblais, ornithologue, auteur, photographe et spécialiste de l'aménagement du jardin a animé cette réunion qui a attiré une cinquantaine de personnes, passionnées de jardinage et soucieuses de la préservation de l'environnement.

Jardiner au naturel, c'est avant tout jardiner avec son environnement en respectant les équilibres du jardin.

Le jardinier n'est plus le seul acteur, il devient l'un des nombreux éléments du jardin.

Son principal travail sera de préserver les ressources : eau, sol, biodiversité pour qu'en retour celles-ci lui apportent l'aide dont il a besoin.



8 bonnes raisons de ne plus utiliser les pesticides

Les pesticides posent de nombreux problèmes collectifs d'environnement et de santé publique. Ils créent un dysfonctionnement au niveau des jardins. En voulant combattre ce qu'il considère comme un problème, le jardinier en crée d'autres aux conséquences souvent lourdes :

1 - Pollution de l'eau : les désherbants appliqués sur les surfaces imperméables, les allées en pente, les fossés et les abords des regards d'eau pluviale polluent l'eau d'une manière rapide et forte. Même le désherbage des pelouses et des massifs contribue à la pollution de l'eau.

2 - Érosion : la terre désherbée chimiquement et laissée nue est plus fragile.

3 - Fuite en avant : le désherbage chimique sélectionne des plantes de plus en plus résistantes aux herbicides. Le même phénomène s'observe avec les fongicides, les acaricides et les insecticides.

4 - Tassement et stérilité du sol : la terre laissée nue se tasse et s'asphyxie rapidement lors des fortes pluies. Les racines meurent et les plantes souffrent. Les traitements du sol tuent les micro-organismes et les vers de

terre qui aèrent le sol et aident les plantes.

5 - Toxicité pour les auxiliaires : la plupart des insecticides autorisés dans les jardins sont des « tue-tout » qui n'épargnent pas les insectes et petits animaux alliés du jardinier.

6 - Santé : les pesticides autorisés dans les jardins sont nocifs pour la santé, même si depuis le 30 septembre 2000, ce sont les moins toxiques qui restent autorisés.

7 - Industries à risques : plus on emploie de pesticides, plus on favorise la production et le transport de matières dangereuses.

8 - Déchets toxiques : les résidus de pesticides sont des déchets dangereux coûteux à retraiter.

● ● ● Lire la suite p.15

Quel bruit dans le jardin ?

Avec le retour du beau temps, c'est tentant... vous êtes nombreux à vouloir remettre le jardin en état. Et qui dit jardinage dit, bien souvent... tondeuse, taille-haie, bref... du bruit ! Mais, à moins d'habiter au milieu de nulle part, sans aucune autre maison à proximité, il n'est pas permis d'utiliser n'importe quand des appareils de jardinage ou de bricolage bruyants, dans votre jardin.

Des consignes précises sont à respecter pour ne pas nuire à son voisin.

Cela concerne les tondeuses à gazon, les débroussailluses, les coupe-bordures, les souffleurs de feuilles, les tronçonneuses, les taille-haies, les broyeurs de végétaux et tout autre matériel bruyant notamment de bricolage (scie, ponceuse, perceuse...). Les émissions sonores trop puissantes dans des créneaux horaires non autorisés peut faire l'objet de sanctions allant de la

suspension des travaux, aux amendes en allant jusqu'aux poursuites pénales.

Entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne, mais en dehors de ces horaires, en pleine journée, le bruit peut aussi être sanctionné s'il ne respecte pas la réglementation.

Un arrêté municipal définit les créneaux horaires pendant lesquels, les activités bruyantes peuvent être effectuées :

- ⌚ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- ⌚ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- ⌚ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin ?

Les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental, qui dispose (article 84) que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite.

Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités ...) est donc interdit, la solution étant la collecte en déchèterie, puis le compostage (arrêté préfectoral du 20 décembre 2013). Ce mode d'élimination (brûlage), par ailleurs fortement producteur de polluants liés à la mauvaise combustion, ne fera donc l'objet d'aucune tolérance lorsque des solutions d'élimination réglementaires ont été mises en place.

Un feu de jardin émet jusqu'à 5000 mg/m³ de particules alors qu'une cheminée ouverte dans une maison en produit 400 mg/m³ et qu'une chaudière à bois bien réglée de catégorie A, seulement 20 mg/m³.

Un seul feu de 50 kg de déchets végétaux produit autant de particules qu'un véhicule diesel faisant un parcours de 8 500 km ou que 4 mois et demi du chauffage d'un pavillon.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Déchèterie de l'AVE MARIA

RD306
69400 ARNAS
☎ 04 74 62 14 38

HORAIRE :

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Le dimanche de 9h à 12h.
Pour le bon fonctionnement du service, l'accès est autorisé jusqu'à 10 minutes avant la fermeture du site.
Fermeture les jours fériés.

● ● ● Suite de la p.14
Jardiner au naturel, c'est possible !

Quelques erreurs à éviter

Environ 90 % des problèmes de jardinage sont liés à de mauvaises techniques et pratiques de jardinage.

- L'excès d'engrais chimique soluble favorise les maladies (mildiou...) et attire les pucerons et autres ravageurs.
- L'appauvrissement de la terre en humus altère la vie du sol et des plantes.
- L'enfouissement du fumier en profondeur attire les taupins, les vers gris et blancs...
- Les limaces profitent des sols tassés et crevassés en profondeur et de l'absence de leurs ennemis naturels dans le sol.
- L'arrosage par aspersion favorise le développement rapide des maladies en été.
- L'irrigation trop irrégulière favorise les pucerons et certaines maladies ou des carences...
- Laisser la terre nue profite aux herbes indésirables au détriment des plantes cultivées qui vivent mieux avec le pied couvert de compost et d'un paillis épais.

A l'occasion de cette conférence, de très nombreux conseils ont été donnés aux jardiniers amateurs, vous les retrouverez dans le « Guide du jardinage sans pesticide » téléchargeable sur le site : www.arnas.fr





Préservons les abeilles ...

L'abeille est la sentinelle de l'humanité qui est toute entière dépendante de ces insectes.

Nous avons besoin de pollinisateurs pour vivre. C'est eux qui fécondent les arbres fruitiers, les fleurs, les légumes... Ils pollinisent 80% des espèces végétales. N'oublions pas que les végétaux sont les premiers maillons des chaînes alimentaires.

Depuis quelques années le sort des abeilles est devenu inquiétant : leur taux de survie est de 30 à 35 % anormalement élevé, atteint dans certains cas 50 % de pertes hivernales. Depuis 1997, plus de 14 milliards d'abeilles ont été décimées en France.

La multiplication des substances chimiques et des pesticides dans l'environnement (la France se place au 3^{ème} rang à l'échelle mondiale, après les USA et le Japon), la présence de parasites, l'effet désastreux des monocultures sont les raisons majeures de l'effondrement des colonies. **Plus généralement c'est l'ensemble de la biodiversité des insectes pollinisateurs qui est menacé.**



Plantons des espèces végétales mellifères



Laissons un petit bout de jardin non tondu

Dans la pratique, que pouvons-nous faire dans nos jardins ?

Les solutions sont simples :

Diminuons la pollution par les toxiques, c'est-à-dire supprimons ou réduisons très fortement les pesticides. Les insecticides, les fongicides, les herbicides détruisent bien évidemment ce qui vous gêne mais ont des conséquences bien plus graves... Outre leur pollution néfaste pour le sol, ils déséquilibrent toutes les chaînes alimentaires de l'écosystème de nos jardins. N'ayons pas peur de biner et d'utiliser des purins qui sont tout aussi efficaces que les produits chimiques. Il en existe de toutes sortes que l'on peut préparer soi-même ou acheter dans des boutiques sensibilisées sur le sujet.

Plantons des espèces végétales mellifères qui apporteront de la biodiversité à nos abeilles...

Les labiées (Lamiacées) comme le lierre terrestre et l'ortie rouge sont mellifères et constituent de petites taches de couleur fort jolies parmi les arbustes à fruit ou au pied d'une haie. Les abeilles apprécient également le trèfle, qui apporte en outre, grâce aux bactéries liées à ses racines, de l'azote au sol. De sorte qu'il nourrit vraiment votre gazon ou vos haies de petits fruits. Le lierre est parfait pour la faune. Il fournit un abri dense, du nectar, du pollen et des baies en fin de saison, quand la nourriture est rare.

Pensez à laisser un petit bout de jardin non tondu, pour les fleurs sauvages.

Si nous prenons tous conscience de l'interdépendance de nos vies (petits êtres comme les abeilles et grands êtres comme les humains), nous aurons fait un grand pas ; chacun à l'échelle de son jardin peut contribuer à la sauvegarde des abeilles et protéger du même coup l'humanité entière.

Pourquoi éteindre l'éclairage public une partie de la nuit ?

Lors de sa réunion du 12 avril, le conseil municipal a voté une délibération approuvant l'extinction de l'éclairage public, de 23h30 à 5h00, sur l'ensemble de la commune, à compter du 1^{er} juin 2018.

La municipalité a, ainsi, exprimé sa volonté d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Cette décision fait suite à une réflexion engagée par la commission Agenda 21, sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne, partielle, de l'éclairage public.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

D'après les retours d'expériences similaires menées dans de nombreuses communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable, en matière de sécurité. Côté sécurité routière, on note une plus grande vigilance des usagers de la route et une diminution de la vitesse. En matière de délinquance, on constate que 80 % des cambriolages se produisent le jour et plus particulièrement en fin de journée, donc en dehors des plages d'extinction de l'éclairage public.



La commune a déjà procédé à l'installation d'horloges et adapté son réseau pour permettre la coupure de nuit, sachant qu'en période de fête ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit. On notera que le secteur de l'Ave Maria, à la sortie de l'échangeur autoroutier, restera éclairé.

Cette démarche sera accompagnée de la pose d'une signalisation spécifique.

Les 6 bonnes raisons

1. Réaliser des économies budgétaires :

Pour la commune, 30% d'économies sont attendues, sur une année.

2. Limiter la consommation d'énergie :

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, les déchets toxiques et préserver les ressources naturelles.

3. Protéger la biodiversité :

Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

4. Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine :

L'alternance jour/nuit est essentielle aussi pour l'homme. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

5. Préserver le ciel nocturne : Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

6. Pour respecter la loi : La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets.

Ne jetez pas vos bouchons en plastique !



Les bouchons en plastique sont présents dans presque toutes les pièces de la maison : cuisine, salle de bain... sans oublier les toilettes. Et l'été va probablement accentuer leur « invasion » avec la consommation fulgurante d'eau en bouteille !

En conservant vos bouchons en plastique, vous faites d'une pierre deux coups. En les transformant en d'autres objets, c'est une façon de valoriser les déchets et donc de faire un geste pour l'environnement. La collecte de ces bouchons permet de faciliter le quotidien de personnes invalides.

Quels bouchons et couvercles conserver ?

Les bouchons alimentaires

Sauce tomate, mayonnaise, pâte à tartiner, couvercles des boîtes des chocolats en poudre, lait concentré, crème fraîche, yaourts à boire, moutarde, pots de café, eau, lait, soda, jus de fruits, bouchons de lait en poudre pour bébé etc.

Les produits ménagers

Bouchons du liquide vaisselle ou vitre, des assouplissants, des lessives, de l'eau de Javel, du cirage, etc.

Dans la salle de bain

Parfum, dentifrice, laque, shampoing, savon liquide, déodorant, mousse à raser, gel douche etc.

Sans oublier

Bouchons de marqueurs, feutres, colles, peintures, tubes d'homéopathie.

Où déposer votre collecte ?

A Arnas, en mairie et à la bibliothèque.

A Villefranche, dans la cour de François Ravassard, 307 rue Ferdinand Buisson

☎ 04 74 65 11 59



●●● À noter !

Les logements de l'OPAC inaugurés



Le 30 mars dernier, les premiers logements sociaux réalisés en partenariat avec l'OPAC du Rhône ont été inaugurés par le président du conseil départemental, Christophe Guilloteau, Michel Micoulaz, directeur général de l'OPAC du Rhône et Michel Romanet-Chancrin, maire d'Arnas.

Ils ont eu plaisir à se remémorer que la pose de la première pierre de ce programme avait été la première de ce type dans la mandature du président du conseil général et ont salué la réussite de ce projet.

Travaux dans les jardins de la mairie



Afin de sécuriser les abords des bâtiments scolaires, au fond du parc de la mairie, les bambous ont été enlevés et seront remplacés par des espèces végétales moins invasives.

Le gros œuvre de la médiathèque en cours d'achèvement



Les travaux de la future médiathèque municipale qui ont commencé fin 2017 avancent et devraient être terminés d'ici quelques mois. L'ouverture est prévue en fin d'année 2018. Conçu pour remplacer la bibliothèque municipale, « Claudia Laroche », ce nouvel équipement sera moderne, accessible à tous et tourné vers les nouvelles technologies et l'accès aux savoirs.

Situé à proximité des écoles maternelles et primaires et du relais d'assistantes maternelles, il profitera de manière optimale aux enfants de la commune. Conçue comme un lieu de vie, de convivialité et d'échanges, la médiathèque développera une offre documentaire et de service diversifiée, à l'échelle de la commune.



Un nouvel espace culturel pour les Arnassiens

Pour favoriser la démocratisation de l'accès à la culture, la future médiathèque sera conçue comme un espace ouvert, convivial et intergénérationnel dans lequel toute la population aura accès à la culture sous toutes ses formes. Avec ce nouvel équipement, la volonté de la municipalité est d'apporter un plus à ce qui est proposé aujourd'hui, tout en gardant un projet à

la hauteur des moyens de la commune. Le chantier mobilise une douzaine d'entreprises et le gros œuvre est en phase d'achèvement. « Tout avance normalement, le planning prévisionnel de l'architecte est sensiblement respecté. », explique René Boncompain, adjoint au maire, qui assure le suivi des travaux.

Pendant la durée des travaux, le prêt de livres continue, aux horaires habituels, dans le local de la place de l'Église.

HORAIRES :
Mercredi : 9h30 à 11h30 et 15h30 à 17h30
Samedi : 9h30 à 11h30

☎ 04 74 68 29 45

L'Espace Grange du Moulin doté de locaux de rangement



Les salles municipales du complexe Grange du Moulin connaissent un taux d'occupation très important. Les salles Gauguin et Renoir sont occupées, quasiment sept jours sur sept, par des utilisateurs différents, à chaque période de la journée, ce qui implique qu'à chaque type d'utilisation il y a une mise en place de matériel ou d'équipement à exécuter.

Il convenait donc de revoir l'aménagement des locaux de rangement qui ne répondaient plus aux besoins, et de les agrandir pour pouvoir stocker tout le matériel et notamment les tables et les chaises.

Un nouveau bâtiment est en cours de construction entre les deux salles et à proximité des jeux de boules. Outre le local

de rangement, le bâtiment comprendra également un espace dédié au club bouliste local.

« Les travaux ont pris un peu de retard et le bâtiment ne devrait être opérationnel que courant septembre. » précise René Boncompain, adjoint en charge des bâtiments communaux.



La route de Champburcy réaménagée

Améliorer les conditions de déplacement et de stationnement des Arnassiens, en préservant leur sécurité est l'une des priorités que s'est fixée la municipalité.

Dans le cadre du programme annuel des travaux de voirie, la réfection de la route de Champburcy, a donc tout naturellement trouvé sa place. Desservant les nouvelles constructions du secteur, cette voie est en cours de réaménagement : nouveau revêtement, mise en sécurité des piétons, pose de bordures, aménagements de trottoirs et réfection des réseaux d'eaux pluviales.

Daniel Demare, adjoint en charge de la voirie, a veillé à la coordination des travaux, pour éviter la dispersion dans le temps des interventions à effectuer sur la voie et pour réduire ainsi la gêne causée aux usagers et aux riverains.

« Tout au long du chantier, nous sommes restés à leur écoute pour que d'éventuels ajustements soient apportés au projet, suite à leurs observations. » précise-t-il.



Retour à la semaine de 4 jours, à la rentrée 2018

C'est le DASEN, « Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale » qui arrête les organisations du temps scolaire des écoles de son département, selon différents critères :

- **respect** du nombre maximal d'heures d'enseignement par semaine (24 heures d'enseignement), par journée (6 heures par jour) et par demi-journée (3h30 par demi-journée).
- **garantie** de la régularité et la continuité des temps d'apprentissage et de la prise en compte de la globalité du temps de l'enfant.
- **compatibilité** de cette organisation avec l'intérêt du service public de l'éducation.
- **cohérence** avec le projet éducatif territorial (PEDT), lorsqu'il existe, et le projet d'école.

Faut-il que la semaine d'école dure quatre ou quatre jours et demi ? La question agite le débat public depuis des années, au fil des ministres et des réformes.

En 2014, la municipalité avait fait le choix d'appliquer la réforme Peillon, à la lettre, en diminuant la journée de classe et en organisant des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), tous les jours de classe, à partir de 15h30. La gestion de ces NAP avait été confiée à la Fédération Léo Lagrange, avec création d'un Accueil de Loisirs Associé à l'École prenant également en charge un centre aéré ouvert les mercredis après-midi et pendant les vacances.

Conformément à sa promesse de campagne, le président de la République, par l'intermédiaire du ministre de l'Éducation Nationale, laisse désormais les communes libres de choisir les rythmes scolaires qu'elles souhaitent appliquer dans leurs écoles. Elles ont désormais le choix entre, continuer d'appliquer la réforme Peillon de 2013 ou revenir à la semaine de quatre jours.

Afin de connaître l'avis des familles sur cette question, la municipalité a organisé un premier sondage qui a recueilli 75 % d'avis favorables à un retour à la semaine

de 4 jours. Un second sondage proposé par les parents d'élèves élus aux conseils d'écoles a accentué la tendance, avec 80% en faveur des 4 jours.

Les deux conseils d'écoles maternelle et élémentaire se sont réunis en février et ont entériné le choix exprimé par une large majorité des familles.

Le conseil municipal du 15 février 2018 a pris acte de la décision des conseils d'écoles et a voté, à l'unanimité, le retour à la semaine de 4 jours, avec les horaires suivants : 8h30 / 11h45 et 13h45 / 16h30.

Le DASEN a validé cette décision qui propose également, un allongement d'un quart d'heure de la pause méridienne pour permettre une meilleure organisation du service de restauration scolaire, compte tenu de l'augmentation des inscrits. Cette organisation sera effective à la rentrée prochaine.

Les nouvelles activités périscolaires sont supprimées, ce qui pourrait permettre une économie de l'ordre de 15 000 €, en fonction des effectifs qui fréquenteront l'accueil du mercredi, à la rentrée.

Un Relais d'Assistantes Maternelles pour quoi faire ?

Depuis 2015, date de son ouverture, au centre bourg d'Arnas, on parle beaucoup du RAM (Relais Assistantes Maternelles), mais sait-on vraiment à quoi il peut bien servir ?

Créé à l'initiative de la municipalité, le RAM, la Piroquette, espace privilégié d'accueil du jeune enfant est géré, comme l'Accueil de Loisirs Associé à l'École, par la fédération Léo Lagrange et dirigé, depuis son ouverture par Emmanuelle Frontière.

Lieu d'échanges, d'informations, d'écoute pour les assistantes maternelles et les parents employeurs, le RAM est un service entièrement gratuit, qui bénéficie de financement de la CAF, mais à quoi sert-il concrètement ?

Ses missions sont très diverses :

Côté Parents

Le Relais d'Assistantes Maternelles informe et conseille sur l'emploi d'une « assmat ». Il informe sur les différents modes de garde, et met en relation avec les assistantes maternelles agréées disponibles dans la commune.

Il conseille les parents sur les démarches administratives liés à l'emploi d'une assistante maternelle : aides financières Pajemploi, contrat de travail de l'assistante maternelle ...

La RAM pourra également servir de médiateur en cas de différend avec l'assistante maternelle.

Côté Assistantes Maternelles

le RAM a un double rôle : les informer sur leurs droits et devoirs de professionnelles de la Petite Enfance, et les aider à sortir de leur isolement.

Les trente-six assistantes maternelles de la commune peuvent trouver auprès du RAM une écoute et un soutien en cas de difficultés avec les parents ou la PMI ou en cas de démarches administratives compliquées. Elles peuvent poser des questions et obtenir des informations sur la convention collective des assistantes maternelles, obtenir de l'aide pour les calculs de mensualisation et de fin de contrat, etc ...

Le Relais d'assistantes maternelles peut également les aider à trouver des enfants à accueillir.

Il joue un rôle important en aidant les assistantes maternelles à rompre leur isolement professionnel :

➔ En étant une oreille attentive et en leur donnant des conseils éducatifs, psychologiques ou de santé éventuellement (initier aux gestes de premiers secours, que faire avec un bébé aux besoins intenses, avec un bébé qui ne veut rien manger, etc).

➔ En organisant des rencontres entre « assmats », des activités pour les enfants (motricité, jeux, musique, etc ...), des conférences ou des tables rondes sur des thèmes professionnels (pédagogie Montessori, ...), voire des journées de formation continue. Actuellement, une quinzaine d'entre-elles fréquentent assidûment la structure arnassienne.

➔ En soutenant les assistantes maternelles dans leurs projets d'évolution professionnelle, de création d'associations, etc ...

Les assistantes maternelles sont très actives dans le relais. Elles ont organisé et réalisé le spectacle de Noël et élaborent actuellement un « raconte tapis » avec l'aide de Laurence Mermet (conseillère municipale, élue à la petite enfance).

Enfin, et ce n'est pas le moindre de ses utilités, le RAM d'Arnas contribue à créer du lien intergénérationnel dans la commune. Depuis son ouverture, des rencontres régulières ont lieu avec les résidents de l'EHPAD du Château du Loup, avec les enfants du centre de loisirs ou avec les jeunes élus du conseil municipal des jeunes ...

Des liens très enrichissants ont également été créés avec les bénévoles de la bibliothèque et avec le CCAB (Centre Culturel Associatif Beaujolais).

Relais d'Assistantes Maternelles

LA PIROUETTE

2063, route de Longsard, 69400 ARNAS

CONTACT

Emmanuelle Frontière
Directrice du RAM



04 74 02 08 65



ramlapirouette.arnas@free.fr



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi :

Temps collectif de 8h30 à 11h30.

Permanence accueil du public de 13h30 à 17h30.

Mardi :

Temps collectif de 8h30 à 11h30.

Permanence accueil du public de 14h30 à 18h30.

Mercredi :

Permanence accueil du public de 9h à 11h30.

Vacances :

4 semaines de fermeture l'été.

2 semaines de fermeture aux vacances de Noël.

1 semaine de fermeture durant les vacances de Printemps.





L'obésité est une maladie chronique, qui a été reconnue par l'OMS (Organisation Mondiale de Santé), en 1997. Elle est présente dans l'ensemble des pays industrialisés et constitue un véritable problème de santé publique.

Aujourd'hui, en France, 15% de la population adulte (8 millions de personnes) souffre d'obésité. Le taux a doublé en deux décennies.

Un suivi médical régulier permet de traiter ou de prévenir les complications de l'obésité dont certaines sont bien connues et peuvent être traitées.

Exprimer son vécu face à cette maladie, n'est pas toujours compris par l'entourage et les moments d'échanges que proposent AVOC ont un rôle central dans l'accompagnement des malades opérés ou non, qui peuvent ainsi échanger des informations et se soutenir.

Une association pour vaincre l'obésité



L'Association Vaincre l'Obésité en Calade (A.V.O.C.), a été fondée en janvier 2016. A.V.O.C. est une association de patients, soutenue par une équipe médicale de la Polyclinique du Beaujolais.

Elle a pour objectif de lutter contre l'obésité des adultes qui souhaitent entamer un parcours d'amaigrissement, en menant différentes actions :

- **Réunions d'échanges de paroles**, tous les 3^{èmes} jeudis de chaque mois, pour y retrouver soutien, écoute et respect.
- **Rencontres patients / praticiens**, 2 à 3 fois dans l'année, qui sont l'occasion d'échanger avec les professionnels de santé à propos du parcours médical.
- **Pratique d'une activité physique adaptée et encadrée par un éducateur sportif**, ce qui permet de tonifier les muscles, d'évacuer le stress et les tensions du quotidien.
 - **Natation et gym aquatique**, le mercredi, de 18h45 à 19h45
 - **Renforcement musculaire**, le jeudi de 19h à 20h
 - **Marche un dimanche par mois**, à partir de 9h15.
- **Participation à des ateliers cuisine**, qui sont autant d'actions éducatives permettant à chaque participant d'élaborer des repas équilibrés.
- **Participation à des sorties culturelles**, pour partager des loisirs dont les multiples bienfaits améliorent le quotidien des participants (Visite guidée du Vieux Lyon - Oct. 2017).
- **Depuis janvier 2018**, des permanences sont proposées, un samedi matin par mois, de 10h à 12h, pour les personnes qui ne peuvent assister aux réunions d'échange de parole.

Association Vaincre l'Obésité en Calade

Centre de Chirurgie Viscérale
120 Ancienne Route de Beaujeu
69400 ARNAS

avoc.calade@gmail.com
www.avoccalade.com

CSO du Golden Rocks Jump



Du 1^{er} au 3 juin, plus de 1000 cavaliers sont attendus au domaine de la Sauvageonne, pour le CSO du Golden Rocks Jump.

On attend beaucoup du cavalier "maison", Patrice ASTIER, de retour après quelques semaines de repos forcé. **Entrée libre pour les visiteurs. Parking gratuit. Nombreuses animations sur place.**

Cyrille Astier
06 13 90 92 31
contact@la-sauvageonne.com

10^e CSI du Toléron



Du 9 au 12 août 2018, aura lieu la dixième édition du Jumping International du Domaine de Champburcy.

On y retrouvera quelques pilotes habitués de compétitions bien supérieures à ce sympathique CSI ** comme Jérôme Hurel ou Philippe Rozier, champion olympique, à Rio, en 2016, qui sont devenus des adeptes du rendez-vous proposé par la famille Darnat. **Entrée libre pour les visiteurs. Parking gratuit.**

Jean Darnat
06 23 17 05 87
csi.arnaschampburcy@orange.fr

Arnas Shamrock : le club qui monte !



A l'image de l'essor de la discipline (Ultimate Frisbee) en France ces dernières années, le club arnassien a encore gonflé ses effectifs cette saison, avec 23 licenciés. Des petits nouveaux très motivés puisqu'ils se sont montrés aptes à intégrer les phases de championnat dès novembre. Pour la première année, une équipe 2 a pu voir le jour pour la saison « indoor », les « Leprechauns », qui ont automatiquement intégré la division régionale 3 (DR3) tandis que l'équipe 1 était depuis l'année dernière en DR2.

Arnas Shamrock s'est donc dédoublé cette année pour les compétitions.

Les deux équipes ont présenté des résultats relativement similaires, un peu plus de victoires que de défaites, soit un bilan plutôt bon qui assure le maintien dans leurs divisions respectives.

Mais l'objectif principal pour le club est atteint, chacun a trouvé sa place dans une des 2 équipes par le biais de ces compétitions et chacun se prépare sereinement à attaquer la saison « Outdoor » qui se déroulera à partir du mois de Mai prochain, avec des joueurs plus convaincus et expérimentés qu'auparavant.

Les entraînements se poursuivent donc les mercredis soir, de 20 à 22h, et les samedis, de 10 à 12h.

Arnas Shamrock
Ultimate Frisbee

www.arnas-shamrock.fr
Arnas Shamrock
Ultimate Frisbee

Le club est toujours prêt à accueillir des nouveaux joueurs ou simplement des curieux qui voudraient découvrir cette discipline.

Enfin, Arnas Shamrock a organisé, pour la deuxième année consécutive, un tournoi d'Ultimate Frisbee festif et convivial : le Symp'HATrick. Il a eu lieu sur le site de la Grange du Moulin à l'occasion de la fameuse fête irlandaise de la Saint Patrick, le week-end du 17/18 mars.

Le samedi s'est déroulée une journée sportive et ludique qui fut l'occasion de découvrir la discipline à travers un grand tournoi sur le thème du tournoi des six nations et de la fête. Les équipes étaient composées de joueurs de différents clubs issus de toute la France pour des rencontres amicales, dans une ambiance conviviale. Ce n'est pas moins de 85 joueurs qui ont répondu présents pour cette journée de compétition.

Le lendemain, Arnas Shamrock a accueilli quelques-unes des meilleures équipes mixtes de la région, là encore pour des rencontres amicales, où le spectacle a été au rendez-vous.

Comité des fêtes : Carton plein pour la soirée de l'humour

<http://comite-fetes-arnas.reseaudesassociations.fr>

Pour un coup d'essai ce fut un coup de maître... La première soirée du tout nouveau comité des fêtes d'Arnas a connu un énorme succès, en réunissant plus de 420 personnes, à la salle Renoir.

Tour à tour Babass et son personnage « Chreustian » puis Jean Patrick Douillon, dans une satire de l'actualité, avec son spectacle « La connerie est une énergie renouvelable » n'ont pas eu de peine à déclencher les rires d'un public qui a apprécié, à l'unanimité, cette soirée.

Rendez vous est d'ores et déjà fixé, le samedi 23 Février 2019, pour la seconde soirée de l'humour dont la programmation est en cours d'élaboration.

Pour cette année, le comité des fêtes prendra en charge la brocante de l'Association Sportive Arnassienne qui connaît actuellement quelques difficultés. Celle-ci aura lieu, le **dimanche 17 juin prochain**.

Les membres du comité donnent également rendez-vous à tous les Arnassiens, le **samedi 14 juillet**, pour un repas champêtre et musical, dans les jardins de la mairie, en prolongement des festivités de la Fête Nationale.

D'autres rendez-vous seront programmés dans les mois qui viennent par le comité des fêtes dont vous pouvez suivre l'actualité sur leur site.



Le club de l'Amitié se porte comme un charme



Avec près d'une centaine d'adhérents, le club de l'Amitié multiplie les activités.

Réunions du jeudi après-midi, concours de coinche, fête des conscrits, sorties culturelles ou gastronomiques et même

cette année un Thé dansant sont autant d'occasions de favoriser la convivialité.

Un aperçu du programme 2018

Jeudi 17 Mai
Repas « Friture/Grenouilles » à Beauregard

Jeudi 14 juin
Sortie « Au pays de Jean Ferrat » avec visite du château de Vogüe et spectacle Jean Ferrat

Jeudi 2 Août
Journée « Plein air » à l'Étang des Sources

Jeudi 11 Octobre
Concours de Coinche

Jeudi 13 Décembre
Repas de Noël

Club de l'Amitié

Nicole Charton
06 76 50 34 87
nicole.metra@orange.fr

La magie du chant vocal accessible à tous



Fidèle à ses habitudes, la chorale « Chant'Arnas » a donné deux concerts de Noël, le dimanche 17 décembre 2017, à l'église de Blacé et à l'église d'Arnas. Soucieuse de son ouverture musicale elle avait invité les Ateliers de musique ancienne et de musique des Andes du Conservatoire de Musique de Villefranche.

Ces deux concerts, très appréciés du public, ont permis de découvrir, avec bonheur de jeunes musiciens du Conservatoire.

Le parcours musical de Chant'Arnas va se poursuivre par un concert fin avril à Lyon avec une autre chorale, qui avait été reçue l'an dernier à Arnas, et surtout avec le concert annuel qui aura lieu cette année, le 1^{er} juillet.

Au cours de cette manifestation la chorale arnassienne recevra un ensemble vocal lyonnais, dirigé par Régis Harquel qui viendra enrichir un répertoire déjà très diversifié.

Chant'Arnas souhaite continuer à évoluer et recrute dans tous les pupitres, et plus spécialement dans les pupitres d'hommes. Si vous aimez chanter, venez donc rejoindre le chœur arnassien, vous y trouverez un groupe sympathique et très

Chant'Arnas Chorale

Isabelle Brulé
06 73 12 28 98 ou 04 74 67 64 06
izabellebrule@hotmail.fr

Prochaine manifestation

Dimanche 1^{er} juillet, à 19h, à l'Église : Chant'Arnas, en concert avec l'ensemble vocal Éphémère de Lyon.



accueillant, où vous vous sentirez très vite intégré, la modeste participation de chacun contribuant à la réussite du groupe tout entier. Vous découvrirez, alors, très vite, que la magie du chant choral permet à chacun, porté par le groupe, de chanter ce qu'il ne pourrait pas faire tout seul. Alors n'hésitez pas à franchir le pas en venant nous rejoindre !

Les répétitions ont lieu chaque mardi, de 20h à 22h, à la salle Gauguin, à Arnas.

Le printemps d'Arnas Plein Air



Après une fin d'année 2017, riche en découvertes, du Haut Beaujolais à la Saône et Loire, les marcheurs d'Arnas Plein Air ont retrouvé les bords de Saône pour leur première escapade de l'année 2018.

La météo capricieuse de ce début d'année n'a pas altéré la bonne humeur des randonneurs et les sorties mensuelles ont permis à chacun de parfaire sa condition physique avant la traditionnelle sortie de Pentecôte qui aura lieu à Buis les Baronnies, du 19 au 21 mai prochains.

Arnas Plein Air

04 74 68 67 68
www.a-p-a.eclublog.com

La méthode Feldenkrais, mieux vivre par le mouvement

Dans le cadre des Journées Nationales Feldenkrais et pour fêter ses 10 ans, l'Atelier du Mouvement d'Arnas a organisé une journée « Portes Ouvertes », le 7 avril dernier. L'occasion pour le grand public de découvrir cette méthode, créée il y a 75 ans, qui s'appuie sur le mouvement, considéré comme le meilleur révélateur de notre façon d'être et d'agir.

Pratiquée en groupe, elle se base sur l'exploration de mouvements faciles mais inhabituels, exécutés « sans efforts ». Comment mieux vivre des douleurs chroniques ? Redécouvrir les étapes du développement de l'enfant pour retrouver sa jeunesse. Retrouver plus d'aisance dans la marche. Être dans le respect de soi tout en augmentant ses possibilités dans d'autres pratiques comme la méthode « Pilates » ou dans le sport. Avoir plus de présence dans son rapport à l'autre, au théâtre ou dans la vie. Cette variété, c'est la richesse de la méthode Feldenkrais, qui vient, dans chaque pratique, dans chaque mouvement de la vie, donner des clefs pour vivre mieux.

À l'occasion de cette journée de découverte, l'association a offert à la bibliothèque municipale, trois ouvrages relatifs à la méthode Feldenkrais :

- Le guide de la méthode Feldenkrais pour les gens pressés
- Apprivoisez vos vertèbres, un dos souple avec la méthode Feldenkrais
- Énergie et bien-être par le mouvement

Vous pouvez consulter ces livres à la bibliothèque et les emprunter si vous êtes adhérents.

Renseignements

Bernadette Augey
04 74 68 24 25
www.feldenkrais-france.org



Allez à la rencontre de Fit'Dance



Renseignements

Angélique Gobin
06 83 93 79 81
associationfitdance.arnas@yahoo.fr

L'association Fit'Dance propose, chaque semaine, deux cours de renforcement musculaire et une séance de Zumba.

Le lundi soir, de 19h30 à 20h30, un cours de renforcement musculaire et le jeudi soir, de 19h à 20h, un second cours axé sur du cardio fitness. Ils sont animés par Laurent, éducateur sportif diplômé d'État.

Les cours de Zumba ont lieu le mercredi, de 19h15 à 20h15, et sont assurés par Hayat, instructrice Zumba.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Un stage de Zumba aura lieu le samedi 2 juin, après-midi, à la salle Renoir ; ce stage est ouvert à tout le monde, adhérents et non adhérents de l'association.

Ce sera l'occasion de venir à la rencontre des animateurs du club et de découvrir les activités proposées par FIT'DANCE !

ECCE Musica et Jean-Sébastien Bach... une rencontre exceptionnelle !



Après Rossini, Gounod, Saint-Saëns, Fauré et Liszt dont les plus belles œuvres chorales ont été préparées et présentées ces dernières années par ECCE Musica, l'ensemble vocal d'Arnas, c'est à la rencontre du plus grand de tous les compositeurs que vous serez conviés en 2018 : J. S. Bach !



Pourquoi ce choix ? Tout d'abord parce que tout musicien doit dépasser le simple et immédiat plaisir de chanter un « choral » de Bach pour pénétrer cet univers exceptionnel au sommet de

l'agencement des sons, au service de l'expression musicale. Pour les chanteurs, Cantates, Messes, Motets et Passions constituent l'Everest de la polyphonie vocale de tous les temps. ECCE Musica a donc opéré une sélection afin d'offrir au public arnassien plusieurs aspects de l'abondante production du célèbre Cantor de Leipzig : un motet, une cantate et une messe luthérienne seront au programme de la soirée du samedi 6 octobre, en l'église d'Arnas, à 18h.

« Cordes en Calade », les solistes et Carine Clément à l'orgue participeront au concert aux côtés d'ECCE Musica, sous la direction de Jean-Jacques Margueritat.

L'équilibre rare entre les pupitres féminins et masculins (26 voix de femmes et 22 voix d'hommes !) a doté l'ensemble arnassien d'une couleur vocale qui fait maintenant sa réputation, en permettant à ses chanteurs d'aborder les plus belles œuvres chorales du répertoire.

La rencontre avec Jean-Sébastien Bach va donc constituer une étape importante dans l'évolution du chœur, de plus en plus tourné vers l'immense plaisir de côtoyer les grandes œuvres polyphoniques.

Et quelle joie de savourer la résonance de telles harmonies dans l'église qui vit les débuts du chant choral à Arnas, voici maintenant 22 ans !

ECCE Musica Chorale

Chantal Margueritat, Présidente
04 74 03 90 98
chmargueritat@wanadoo.fr



Les patineurs préparent leur gala



Le 12 janvier, tous les membres de l'UPA, bureau, entraîneurs et patineurs ont accueilli les parents pour une bien belle démonstration.

Gérard Sanlaville a ouvert cette soirée très chaleureusement puis a passé le flambeau à Colette Laforêt, la nouvelle présidente du club.

Gérard et Annick Sanlaville ont été vivement remerciés pour leur engagement dans le club. Les conscrits de l'association n'ont pas été oubliés, cinq patineuses de 10 ans et une trentenaire Claire Sonnery, responsable des Entraîneurs.

Chaque groupe a pu présenter un numéro en musique, certains patineurs pour la première fois.

Tous les patineurs et patineuses, et leurs entraîneurs vont maintenant préparer l'Inter Générations, rencontre très attendue de tous, entre l'UPA et les résidents de maisons de retraite environnantes, prévue le 16 mai prochain.

Gala 2018

Le dernier grand rendez-vous de l'année, le Gala, aura lieu le 16 juin, à 19h, à l'Escale.



●●● À noter !

Le salon du livre change de date

Sous la présidence d'honneur de Bernard Pivot, l'association « Des Livres et des histoires », basée à Arnas, s'est donnée pour objectifs de faire connaître les travaux et les écrits portant sur notre région et de promouvoir le travail des auteurs régionaux en organisant des expositions, des conférences, des colloques et surtout un salon du livre, « Des Livres en Beaujolais », qui se tient tous les ans à la fin de l'automne.

Inauguré en novembre 2014, le salon Des Livres en Beaujolais, connaîtra cette année une cinquième édition qui se tiendra le samedi 15 Décembre 2018 à Arnas.

Outre Clémentine Sourdis - l'invitée Carte blanche -, il accueillera une soixantaine d'auteurs réunis autour de personnalités du monde littéraire.

Actualité du salon

www.des-livres-en-beaujolais.fr



Renseignements

Centre Culturel Associatif Beaujolais
73 rue de la gare
69400 Villefranche/Saône
04 74 68 89 38
ccab@ccab.fr
www.ccab.fr

Arnas 2.0, 4^e édition du 2 au 4 Novembre 2018



La rencontre de l'art et du numérique...

Avec plus de 1200 participants sur les 3 éditions précédentes, Arnas 2.0, art & numérique prend de l'ampleur et prépare la 4^e édition de ce rendez-vous ludique, novateur et intergénérationnel. Ce festival au programme intense d'ateliers et d'animations, de spectacles et de découvertes, d'œuvres d'art et de jeux, montre l'immense richesse qu'offre le numérique à la création artistique (livres

animés, chorégraphie de robots, œuvres d'art interactives, fresques et sculptures numériques...). Événement volontairement proposé en territoire rural, il favorise ainsi l'accès aux nouvelles technologies auprès de toutes les générations du Beaujolais.

Ados, familles, enfants, grands-parents, amis... tout le monde a rendez-vous à Arnas 2.0, art & numérique, du 2 au 4 novembre 2018 !

Les objectifs :

- Apporter une dimension positive sur le numérique, outil au service de la créativité artistique et du loisir culturel.
- Toucher différentes générations et ouvrir l'événement à un public le plus large possible.
- Proposer des rendez-vous ludiques, participatifs et pédagogiques.
- Bâtir des collaborations avec les structures locales et les ressources du territoire.

Ateliers, spectacles, découvertes...

Le programme 2018 est en cours de préparation, il proposera des ateliers et temps participatifs autour de diverses techniques laissant place à la créativité : mapping, stop-motion, animation 3D, illustration graphique, réalité augmentée, vidéo, drones, programmation robotique, impression 3D... La place laissée au spectacle vivant et la présentation d'œuvres d'art numériques font la singularité d'Arnas 2.0. L'événement invite artistes et compagnies à présenter au public du plus jeune âge au plus grand, leurs travaux artistiques précurseurs. Enfin, des

temps de rencontre, de présentations de découvertes se greffent à l'événement, sous forme de formations flash, rendu d'ateliers, présentation de travaux menés avec certains groupes (Conseil Municipal des Jeunes, Club de l'Amitié) ...

Loin d'un rendez-vous réservé à un petit nombre, il s'agit au contraire d'amener toutes les générations d'Arnas et du Beaujolais à découvrir et comprendre les techniques numériques à travers des installations artistiques.

Un projet 2.0 unique en son genre.

Festiplanètes, des arts pour parler des sciences



Voulu comme un rendez-vous tout public et intergénérationnel autour des arts et des sciences, Festiplanètes réunit des scientifiques et des artistes d'horizons différents et interroge chacun de nous sur ces questions fondamentales : Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Avec un seul mot d'ordre : interdit de ne pas comprendre !

Le festival 2018 fera escale à Arnas, salle Gauguin, le jeudi 19 juillet, à 21h, pour une conférence, "Dans les traces des dinosaures ..." par Jean Le Lœuff, paléontologue, Conservateur du Musée des Dinosaures d'Espéras (Aude).

Une conférence grand public mais au contenu très riche, qui permettra de découvrir le métier de paléontologue, de parcourir l'actualité paléontologique, d'évoquer tous les clichés, décrypter le «vrai du faux» sur l'imaginaire collectif qui s'est créé au fil du temps autour des dinosaures et ce que l'on

sait vraiment des dinosaures, aujourd'hui et plus particulièrement du Tyrannosaure Rex, dont Jean Le Lœuff est spécialiste.

Enfin, l'occasion d'aborder avec lui la présence des dinosaures en Beaujolais... Captivant !

Festiplanètes
Du 17 juin au 2 août
Programme complet sur www.arnas.fr

L'équipe du CCAB en mouvement !



Le Centre Culturel Associatif Beaujolais, notre centre culturel de territoire, organise avec ses communes adhérentes et intercommunalités partenaires, de très nombreux rendez-vous artistiques (spectacles, expositions, rencontres, ateliers...). Le CCAB répond, avec l'augmentation des populations et les nouvelles attentes des publics de tous âges, à une croissance d'activité artistique ! Il lui faut donc se réorganiser.

Ainsi, Philippe Chambon et Blandine Caporale rejoignent l'équipe cadre respectivement en tant que secrétaire général et administratrice, Mégane Maillet, entrée par la porte du Service Civique, prend une mission de relations avec les publics, Emmanuelle Blanchet continue les relations presse et pilote la communication, Valérie Dechuet-Courte assure le secrétariat et l'accueil, Vanessa Nowicki a rejoint l'équipe en tant que comptable, Yves Pignard et Carole Genetier coordonnent la direction, Brigitte Bourbon mène la barque administrative...

Toute cette belle équipe est chapeautée et épaulée par Chantal Bertrand, présidente et le bureau du CCAB, au sein duquel la commune d'Arnas est représentée par Patrick Boiraud.

Et n'oublions pas ceux qui manquent sur la photo : Emilie Durmarque et Kubra Gedik, toutes deux en congé parental, et l'équipe des techniciens du CCAB, Florent Sanlaville, Guillaume Servage et Rémy Ravel.

Le printemps des cimetières

Organisée depuis 4 ans par le Patrimoine Auhônain, cette manifestation sera présente cette année à Arnas. Le Printemps des cimetières est né du travail de la Commission Patrimoine Funéraire et de la volonté de mettre en valeur le patrimoine funéraire et ses différents aspects.

Le Printemps des cimetières est une invitation à la découverte de ces « jardins de pierres » en proposant des visites et des animations dans les cimetières de la région.

"Ouvrir son cimetière aux visiteurs est l'occasion de raconter l'histoire locale, de découvrir l'évolution sociale ou encore de mettre en avant des savoir-faire." explique Janine Meaudre, adjointe au maire. Les cimetières, en tant que parcs publics funéraires, présentent également un intérêt paysager et sont souvent des réserves de biodiversité où dialoguent la pierre, le métal et les végétaux. C'est un lieu unique dont la découverte peut se faire par de multiples approches.

Cet événement souhaite permettre au public de porter un nouveau regard sur les cimetières et lui offrir la possibilité de découvrir un patrimoine historique et artistique méconnu, à travers :

- les tombes des personnages illustres ;
- l'art funéraire par l'architecture et les symboles appliqués sur les tombes ;

- les savoir-faire et métiers liés au patrimoine funéraire ;
- les techniques d'entretien, de conservation et de restauration des monuments ;
- la découverte de l'évolution des traditions sociales ;
- les grandes tendances et les nouvelles créations contemporaines apportées aux pierres tombales.

Rendez-vous le dimanche 13 mai, à 15 h 30, devant l'entrée de l'ancien cimetière.





Le Nautile



Le cimetière paysager



BUDGET
Le budget 2018 de l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône (tous budgets confondus - fonctionnement et investissement) s'élève à 72.35 M€ avec les projets de requalification du Nautile, de halte fluviale et de GEMAPI.

L'Agglo gère de nombreux services de la vie quotidienne pour les habitants des communes qui la composent.

ÉCONOMIE

Les travaux d'aménagement du pôle numérique, conduits par l'Agglo, sur le site d'e-cité (451 rue du champ du Garet, dans la Zone Industrielle à Arnas) se poursuivent. Plus de 900 m² de bureaux (de 11 à 50 m²) sur 3 niveaux seront proposés à la location pour les e-commerçants et les entreprises du numérique. A terme, l'espace pourra accueillir jusqu'à **30 entreprises dont une dizaine en pépinière**. Soit un potentiel d'une centaine d'emplois envisagé sur ce site. **La livraison est prévue fin septembre 2018.**



Futur pôle numérique

Sur ce même lieu de l'ancienne usine Ontex, l'Agglo continue son travail de **requalification**. Après l'arrivée de Comptoirs des fers et Lydaris, des compromis de vente seront signés courant mai et permettront l'installation de nouvelles entreprises. **Ainsi, d'ici fin 2019, le réaménagement de cette zone d'activités devrait être achevé.**

PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

La compétence relève statutairement de l'Agglo depuis janvier 2018. Elle est mise en oeuvre opérationnellement par des structures partenaires. L'agglo apportera en 2018 une contribution de 352 000€ et percevra une taxe GEMAPI du même

montant (perçue auprès des personnes physiques ou morales assujetties aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises). De nombreux travaux ont déjà été conduits en 2017, leur continuité est ainsi assurée.

SPORT

La réhabilitation du centre aquatique Le Nautile est engagée avec le début des travaux fixé à l'automne pour une durée de 7 à 9 mois. La création d'espaces ludiques en extérieur, des réaménagements intérieurs (accueil, jeux, reprise du carrelage, toiture, agrandissement de l'espace forme...) et des évolutions techniques pour améliorer le traitement de l'eau et de l'air devraient redonner un nouveau visage à ce bâtiment datant de 1996. Coût estimatif des travaux : 4.5 M€

ENVIRONNEMENT

Le cimetière paysager de l'Agglo, situé à Gleizé, entreprend la démarche zéro phyto pour préserver les espaces publics naturels des produits phytosanitaires. Une action ambitieuse qui devrait très vite montrer ses premiers signes avec le retour des beaux jours : allées enherbées, prairies en foin... Une démarche qui nécessite une nouvelle façon de travailler pour l'équipe d'entretien du cimetière et l'acceptation d'une végétation spontanée pour les usagers. Un plus évident pour l'environnement.

Dans cette même logique d'évolution des pratiques, **une expérimentation d'éco pâturage sera conduite à l'Escale**, espace sportif de l'Agglo situé route de Longsard à Arnas. Les utilisateurs du site devraient prochainement voir de petits moutons noirs pâturer les espaces verts autour des terrains de rugby en lieu et place des tondeuses thermiques.

Les services techniques de l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône rappellent aux usagers de la **déchèterie de l'Ave Maria que le dépôt d'amiante est formellement interdit.**

CULTURE/TOURISME

Le Beaujolais a été officiellement labellisé « UNESCO Global Geopark » en français "Géoparc mondial de l'UNESCO". Il existe 127 géoparcs au monde dont 7 en France. Une récompense pour tous les acteurs locaux qui se sont engagés dans cette démarche de reconnaissance du caractère remarquable des géoparcs depuis 2012, et un nouvel atout de développement et de préservation de notre territoire.

Les musées de l'Agglo, le musée Claude Bernard à Saint-Julien et le musée du Prieuré à Salles-Arbuissonnas rouvrent leurs portes au public jusqu'en novembre avec de beaux projets à découvrir : exposition *Rock n'Neurons* pour comprendre les effets de la musique sur le cerveau, des ateliers d'expérimentation pour les familles, des conférences au musée Claude Bernard ; une exposition *Carnets de terroir* sur les paysages du Beaujolais et ses changements, des visites guidées et des activités pour les plus jeunes au musée du Prieuré... Les animations ne manqueront pas pour le plaisir de tous. A noter, la Nuit des Musées est programmée samedi 19 mai.

Le conservatoire de musique organisera une journée portes ouvertes sur ses 3 sites (Jassans, Limas et Villefranche) le 2 juin. Autre rendez-vous musical à noter, samedi 30 juin, des déambulations sonores à Saint-Julien et au Perréon avec le conservatoire de Villefranche, l'école de Saint-Julien, la fanfare du Mardi Gro Brass Band, l'ensemble du Cor des Alpes et Cordes en Calade sont prévues. Quizz musical, spectacle science et musique participatif, atelier sound painting... Ça va swinguer !

www.agglo-villefranche.fr
ET TOUTE L'ACTUALITÉ AUSSI SUR LA PAGE FACEBOOK DE L'AGGLO
f Agglo Villefranche Beaujolais

Arnas est une commune

trèsBeaujolais

Vive la classe en 8 !

